



Cahier des charges Championnat Départemental Seniors

Version 1

2013-2014



V. Le Départemental senior

Présence d'un juge-arbitre garant du bon déroulement de la compétition.

a) Le gymnase et les horaires

Le gymnase doit contenir au minimum 6 terrains avec une tribune sinon prévoir des chaises afin de respecter le confort des joueurs et des spectateurs sur le week-end.

La compétition se déroule sur deux jours :

- Samedi : 8h00 (au plus tôt, début des matchs) - 23h00 (derniers matchs lancés)
- Dimanche : 9h00 (début des matchs) - 18h00 (derniers matchs lancés).
Fin prévue à 19h

Ne pas oublier que le club doit pouvoir accueillir les joueurs une demi-heure avant le début de la compétition.

Pour information, cela impose pour 22h de compétition :

		nombre de terrains			
		6	7	9	12
30' / match	Nombre de matchs max.	264	308	396	528
32' / match		248	289	371	495
35' / match		226	264	340	453

b) Inscription et confection des tableaux

L'inscription des joueurs est à envoyer à la Commission compétition individuel (CCI) au plus tard 22 jours avant la compétition.

La CCI se charge par la suite d'effectuer le tirage au sort (confection des tableaux et de l'échéancier) 15 jours avant le début de la compétition en présence du Juge-Arbitre.

Les convocations seront envoyées par la CCI à tous les responsables des inscriptions de chaque club au plus tard 10 jours avant la compétition.

c) Le matériel et la table de marque

Le jour de la compétition, la table de marque sera tenue par un membre de la CCI qui se chargera d'apporter :

- Un ordinateur
- Une imprimante avec une cartouche d'encre de rechange
- Des feuilles de papier



- Du scotch
- Les récompenses
- Les volants sont également fournis par le Comité pour la finale seulement.

Le club accueillant la compétition doit fournir :

- Une table et des chaises pour la table de marque
- Une sono avec un micro
- Un panneau d'affichage
- Une plaquette et un stylo sur chaque terrain pour que les joueurs puissent inscrire leurs résultats à la fin des matchs.
- Des plaquettes ou des feuilles de papier sur lesquelles sont inscrits les numéros de Terrains
- Une trousse de secours
- Une rallonge

Le club doit prévoir également pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une buvette suffisante dont les **recettes seront entièrement acquises au club**.

d) La remontée des résultats

Une fois la compétition terminée, le JA remonte les résultats.